



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Cet avis public est pour vous informer que la Municipalité a procédé au téléversement sur sa page Facebook (page de la Municipalité de Saint-Épiphane) de [l'assemblée extraordinaire du 22 avril 2021 du Conseil municipal](#). Cette assemblée s'est faite par l'entremise de l'application de conférence ZOOM.

Vous pouvez consulter ladite vidéo en cliquant sur l'hyperlien disponible dans cet avis public.

DONNÉ à Saint-Épiphane, le 23^e jour du mois d'avril deux mille vingt-et-un (2021).

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – secrétaire-trésorier

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville
220, rue du Couvent, Saint-Épiphane, G0L 2X0
www.saint-epiphane.ca

Téléphone : 418-862-0052
Télécopieur : 418-862-7753
Courriel : bureau@saint-epiphane.ca

S'UNIR POUR PROSPÉRER!

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphanie, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23^e jour du mois d’avril deux mille vingt-et-un (2021).



Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – secrétaire-trésorier